

PARIS SUD AMÉNAGEMENT

Acteur de
l'aménagement
urbain

La Halle des Grésillons, Gennevilliers

Dans une démarche expérimentale d'intervention urbaine, la Ville de Gennevilliers a engagé une convention de partenariat avec Notre Atelier Commun, association présidée par Patrick Bouchain, architecte, Grand Prix de l'Urbanisme en 2019. L'initiative dite « La Preuve par 7 » qu'elle mène, depuis 2018, est l'occasion pour la commune aloséquanaise de faire émerger un projet innovant au sein de la Halle des Grésillons, une structure conçue par Claude Vasconi, depuis vingt ans désaffectée.

L'objectif de « La Preuve par 7 » est, dans ce cas particulier, de promouvoir le recours à une programmation ouverte. L'association milite par ailleurs pour la mise en application de nouvelles manières de construire la ville au-delà du tandem associant élu et technicien. Dans son schéma, la population est aussi largement impliquée dans le processus de décision. Parallèlement, les acteurs du projet, architecte et aménageur, dans une pratique quotidienne du terrain, participent à l'élaboration d'une proposition parfaitement adaptée au site.

Sélectionné en qualité de maître d'ouvrage délégué, ParisSud Aménagement réalise une « permanence » via la constitution d'une maison du projet ouverte à tous les habitants. Ses équipes, dans ce contexte, mettent en place une stratégie d'expérimentation. Son engagement est, par ailleurs, d'accompagner autant la Ville que Notre Atelier Commun et les architectes de YA+K sur les montages juridiques nécessaires à la bonne préparation du dossier. Cette mission est complétée d'études de faisabilités techniques et financières. En phase de réalisation, Paris Sud Aménagement assure enfin un suivi des travaux.

Au-delà de la seule Halle des Grésillons, cette opération permet d'explorer toutes les pistes pour revaloriser d'une part l'ensemble d'un îlot urbain situé en cœur de ville et repenser d'autre part ses interactions avec un environnement proche. Il s'agit dès lors, de mettre en relation la halle transformée avec l'espace public attenant - notamment avec la place Indira-Ghandi - le théâtre de la ville et le marché couvert. La redynamisation complète de la Halle des Grésillons est attendue pour 2024.



© Interim - Asselino



© Stephano Asselino

« Nous nous battons contre la méprise de l'architecte. »

Interview Alexis Gouin, architecte associé, YA+K



- Activité de jour
- Activité de jour et en soirée
- |||| Signalétique flèches par D. Buren
- ▲ Entrée théâtre et marché
- |||| Voies piétonnes
- P Parking

Pourriez-vous, en quelques mots, présenter YA+K ?

Nous avons commencé notre pratique sous forme associative au moment des premiers collectifs d'architectes dans les années 2010. L'intention était de créer notre propre commande. Aussi, nos réflexions tournaient autour de l'espace public et de ses usages. Parmi les sujets qui nous mobilisaient particulièrement alors, comptait la prise de pouvoir par les habitants autour, notamment, de la question du mobilier urbain. Nos projets ont toujours été l'opportunité d'impliquer les citoyens et de les faire participer aussi bien à la conception qu'à la réalisation d'un ouvrage. Des bailleurs nous

ont ensuite contactés mais aussi des aménageurs pour intervenir, cette fois-ci, avant le chantier d'une opération, voire même au moment de la construction.

Comment vous êtes-vous approchés des questions d'aménagement ?

En 2016, nous avons fait partie du palmarès des jeunes urbanistes. Notre projet, à Bagnolet, avait été alors remarqué. Nous imaginions dans cette commune de l'Est parisien des microéquipements à même de faire ville. Ce travail nécessitait une étroite relation avec les acteurs locaux et, plus particulièrement, avec le

Repenser l'aménagement passe aussi par une manière nouvelle d'envisager le rôle de l'architecte. Alexis Gouin, architecte associé de l'agence YA+K, s'inscrit dans la ligne de Patrick Bouchain ; il prône aussi bien la permanence architecturale que la programmation ouverte. Le travail mené avec Paris Sud Aménagement à la Halle des Grésillons est l'occasion de mettre en application ces nouvelles méthodes de travail au sein d'un projet prototype. Explications.

tissu associatif de la municipalité. Nous avons, depuis, installé nos bureaux à Bagnolet et nous intervenons sur ce territoire comme le ferait un architecte « en résidence ». Autrement dit, nous appliquons ce que Patrick Bouchain recommande en appelant de ses vœux la « permanence architecturale » c'est-à-dire la présence *in situ* en continu de maîtres d'œuvre impliqués dans la transformation d'un site ou d'un territoire. En montant, par la suite, notre agence, nous avons développé une approche singulière avec les villes mais aussi avec les aménageurs, tant et si bien que nos propositions se positionnent souvent à la limite de l'urbanisme opérationnel. Nous éditons désormais des cahiers de préconisations et nous réalisons de nombreux diagnostics urbains. Ces travaux nous rapprochent sans cesse de l'aménagement.

Quelle est votre mission à Gennevilliers ?

La Halle des Grésillons à Gennevilliers est originellement l'un des projets de « La Preuve par 7 », une initiative lancée par Patrick Bouchain dans le cadre du « Permis de faire ». La première phase a été récemment livrée. Elle consistait en la requalification en ERP (Établissement recevant du public) de la halle de marché conçue par l'architecte Claude Vasconi. La mise aux normes, l'accessibilité et la protection contre les risques d'incendie ont été à cette occasion réalisées. Aujourd'hui, nous intervenons pour ouvrir le lieu. Pour ce faire, un cahier des charges a été pensé autour des économies sociales et solidaires mais aussi des thématiques d'adaptabilité, de réemploi ou de *low-tech*. Il s'agit, à nos yeux, d'augmenter le lieu pour lui assurer des usages effectifs sur le long terme. Si la première phase invitait, dans l'urgence, à créer une dynamique, la seconde phase ambitionne la mise en place d'une variété d'usages afin d'animer le site au quotidien.

Ce projet appelle-t-il une permanence architecturale ?

Nous arrivons dans une phase plus opérationnelle ; Paris Sud Aménagement, à travers sa maison des projets, a déjà mené cet exercice de permanence et continue de l'assurer. La méthodologie de la « Preuve par 7 » a été parfaitement appropriée par l'aménageur. Ce travail a permis de poser un ancrage au projet.

Quel regard portez-vous sur l'aménagement aujourd'hui ?

Nous nous saisissons de l'aménagement comme d'un outil capable d'assurer la transformation urbaine. Un aménageur a une force de frappe que nous tentons, à travers nos projets, de détourner dans l'objectif de penser différemment les territoires. Dit autrement, les opérateurs liés à l'aménagement engendrent des revenus. Comment pouvons-nous nous servir de ce PIB ou encore du PIB de la construction pour mettre cette richesse au service de la ville ? C'est une investigation qui exige de mettre en place une nouvelle ingénierie urbaine. Il s'agit de mobiliser des acteurs puissants pour les faire participer à une transformation de qualité.

La Halle des Grésillons contribue-t-elle à cette nouvelle ingénierie urbaine ?

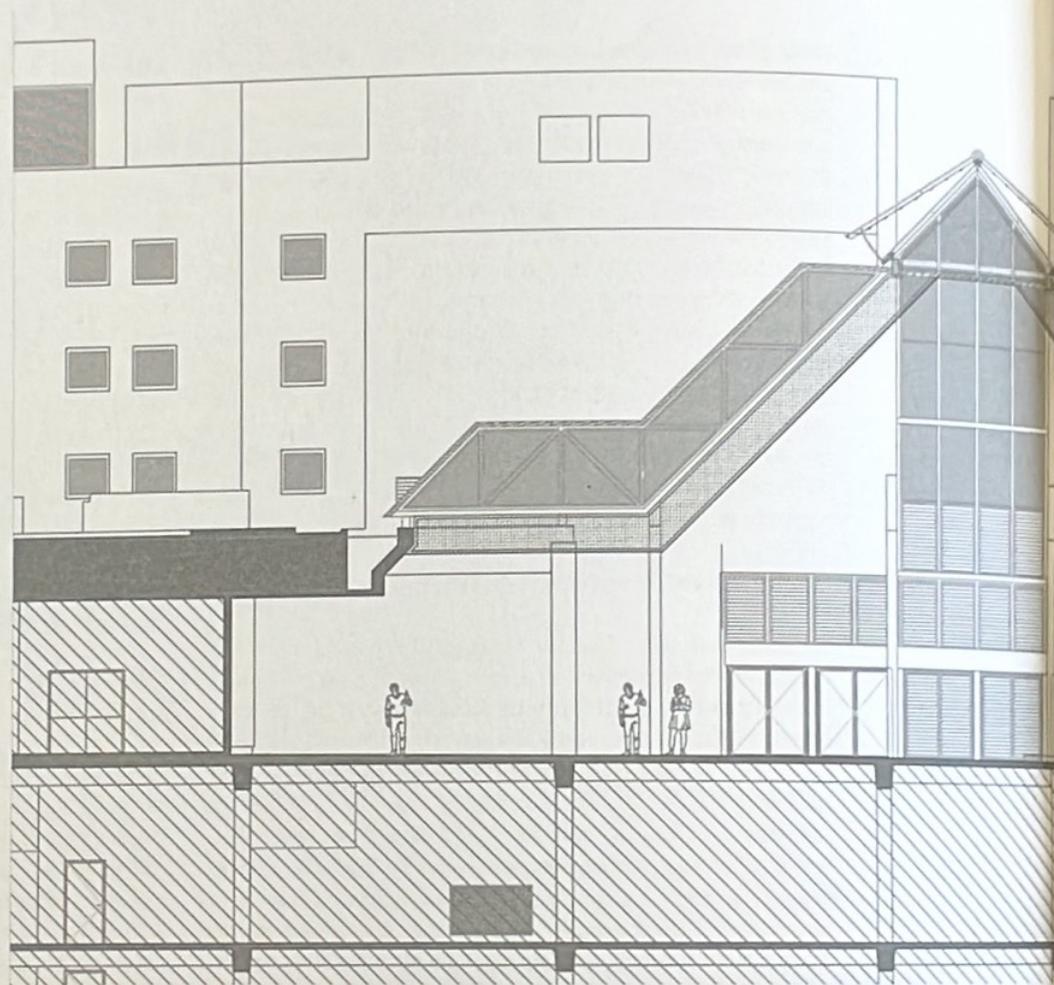
C'est, à bien des égards, un prototype urbain dont la mise en œuvre est difficile puisque nous nous émancipons d'une manière traditionnelle d'envisager la programmation d'un lieu. L'enjeu de cette opération est en effet de permettre une évolution permanente. Nous nous inscrivons de fait contre ces projets, qui, dix ans avant de sortir de terre, ont été figés dans leur usage. C'est à nous, architectes, de penser l'évolutivité d'un site. Le réemploi n'est pas que dans les matériaux. Il est aussi dans les espaces et dans les modes constructifs.

Quel est le rôle de l'aménageur dans cette ambition ?

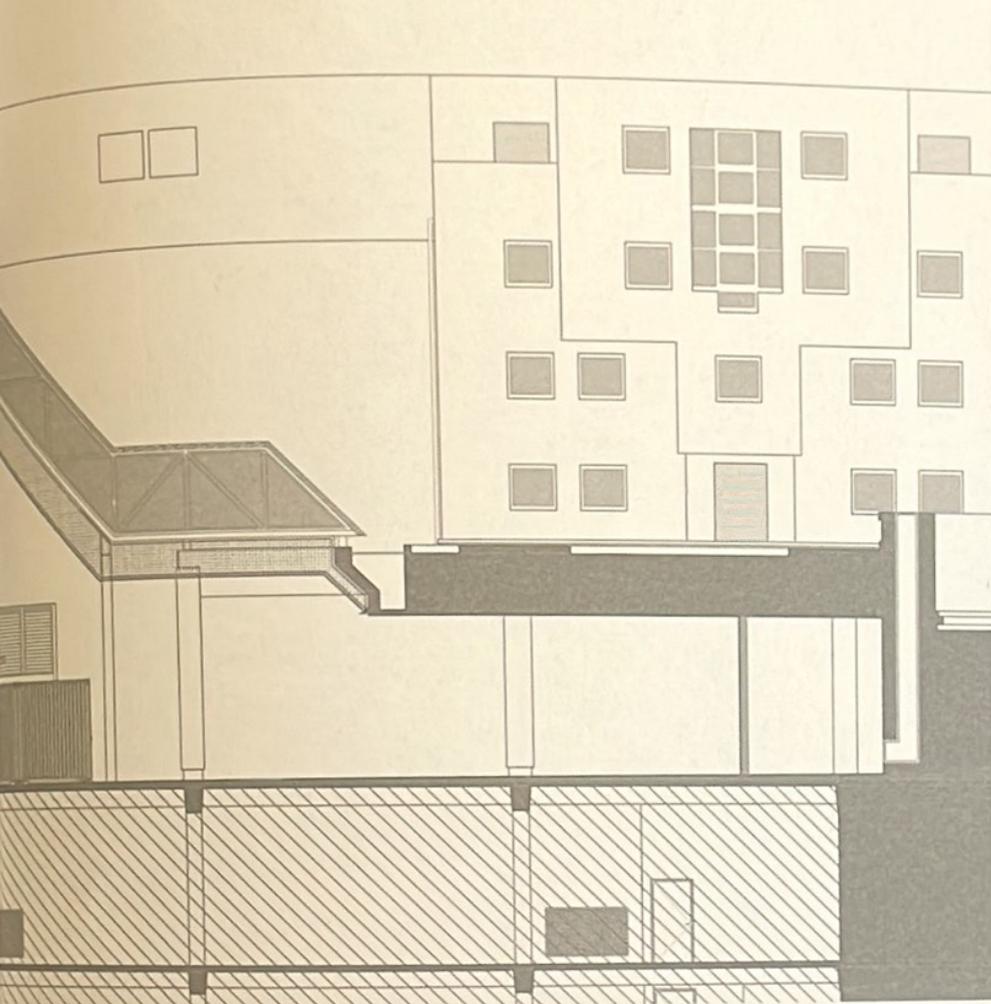
L'aménageur dans ces circonstances doit penser des méthodes de travail souples. Il appartient, en revanche, à l'architecte d'imaginer des modes constructifs évolutifs. Nous défendons *in fine* l'idée d'une forme de déprise de l'architecte ; une maîtrise de la forme dans le but de libérer sa transformation et rendre possible sa mutabilité. La cristallisation de l'œuvre à un moment T ne permet pas de faire perdurer un bâtiment dans le temps. Pour plus de durabilité, il faut imaginer des modularités ou encore des systèmes constructifs parfaitement adaptables. Nous menons actuellement cette démonstration avec l'appui de Paris Sud Aménagement à la Halle des Grésillons.

« Nous menons à Gennevilliers une démarche résolument expérimentale. Tout l'enjeu de notre mission est de mettre en place une permanence pour à la fois tenir compte des besoins de la ville, mais aussi comprendre le fonctionnement d'un site. Après une phase de préfiguration, nous mettons tout en œuvre pour animer durablement une halle à partir d'une programmation ouverte - autrement dit évolutive - restée pendant vingt ans délaissée. C'est une manière nouvelle de faire la ville par tous les moyens offerts possibles. »

Willem Pauwels,
Directeur Paris Sud Aménagement



Coupe du bâtiment - Agence Construire



© Agence Construire

Maîtrise d'ouvrage

Maître d'ouvrage : Ville de Gennevilliers
 MOA délégué : Paris Sud Aménagement
 Partenaire : La Preuve par la 7
 Préventionniste : Batiss
 BET Fluide : C-TEK

Maîtrise d'œuvre

Architectes de l'aménagement
 intérieur de la halle : YA+K
 Etudes : Carrière Didier Gazeau Architecture

Calendrier

Démarrage de la mission : troisième trimestre
 2021
 Fin de l'opération : quatrième trimestre 2023

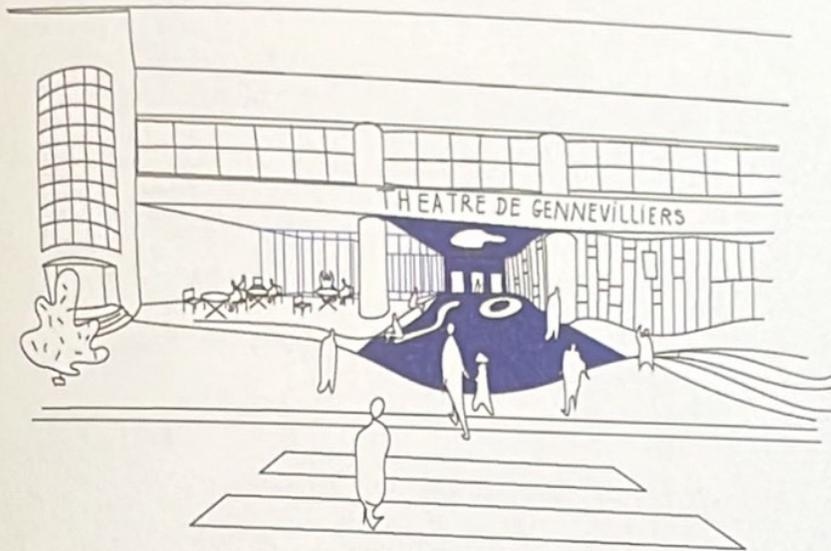
Programme

Revalorisation d'un îlot multifonctionnel
 - Lieu hybride tourné vers l'économie sociale
 et solidaire ;
 - Connexion entre les différentes composantes
 de l'îlot : logements, RDC commerçants,
 équipement public culturel, équipements
 du quotidien

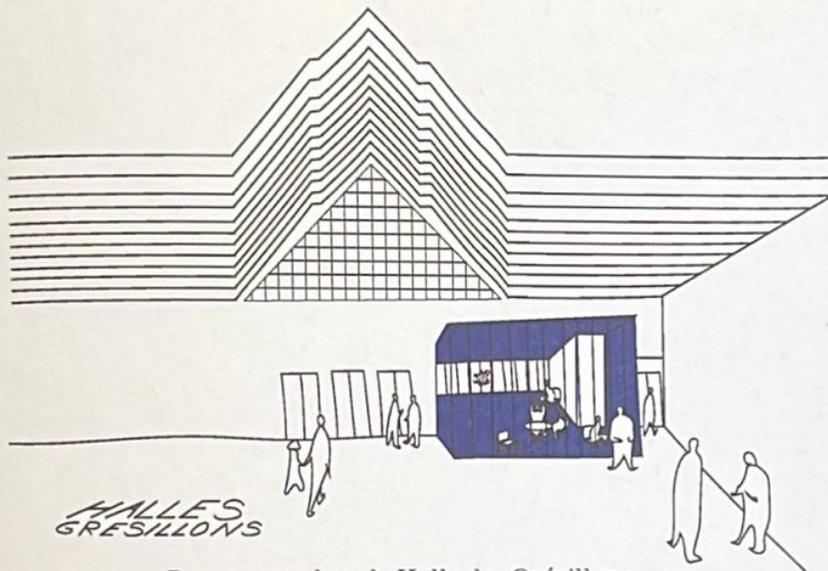


Intérieur de la Halle - YA+K

Scénarios et études
Agence Carrière Didier Gazeau Architecture
Théâtre de Gennevilliers



Façade partagée, restaurant, terrasse, espace public et théâtre



Restaurant dans la Halle des Grésillons



Parcours scénographié de l'entrée du marché sur l'avenue des Grésillons